



Le moment révolutionnaire tunisien en question : vers l'oubli du mouvement social ?

Béatrice Hibou

► To cite this version:

Béatrice Hibou. Le moment révolutionnaire tunisien en question : vers l'oubli du mouvement social ?. Les Dossiers du CERI, 2011, pp.1-15. hal-01024404

HAL Id: hal-01024404

<https://sciencespo.hal.science/hal-01024404>

Submitted on 16 Jul 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



LE MOMENT REVOLUTIONNAIRE TUNISIEN EN QUESTION : VERS L'OUBLI DU MOUVEMENT SOCIAL ?

Béatrice Hibou*

Après quelques semaines d'une présence exceptionnelle de l'actualité politique tunisienne dans la presse nationale, les Français n'entendent plus parler de Tunisie mais seulement de Tunisiens, arrivant en masse à Lampedusa, des bagarres franco-italiennes sur les visas temporaires que le gouvernement Berlusconi leur a accordés et *in fine* de la révision des accords de Schengen. De manière indirecte, ce traitement de la question renvoie à l'image d'un gouvernement tout à la fois impuissant et manipulateur et d'une police en déliquescence. Pourtant, cette représentation simple et repoussoir d'une révolution créant désordre, confusion et embarras cache une situation extrêmement complexe et intéressante, qui pose des questions sur l'économie politique et morale d'un mouvement social puissant et qui, au-delà du seul cas tunisien, interroge les sociétés et leurs dirigeants sur leur capacité à appréhender de façon concrète les questions d'intégration économique et sociale, de justice et d'égalité.

De fait, le mouvement de protestation qui a émergé en 2008 (avec les événements dans le bassin minier de Gafsa), qui s'est développé en décembre 2010 pour aboutir à la révolte populaire généralisée puis au départ de Ben Ali le 14 janvier 2011 a été rendu possible par l'affaiblissement des mécanismes d'insertion et les difficultés économiques et sociales d'un

nombre croissant de gens. Les jeunes des régions marginalisées ont constitué le fer de lance de la contestation, et ce n'est pas un hasard. Depuis la fin des années 1990, derrière des taux de croissance honorables, le paysage économique se dégradait en termes de création d'emplois, et la situation ne cessait d'empirer depuis le milieu des années 2000. Les chiffres du chômage ne prêtent pas à discussion, même si les données officielles (une stabilité de ce taux aux alentours de 14-15 %) étaient clairement faussées et entendaient cacher le problème. La situation n'a, sur ce point, évidemment pas changé depuis le départ du dictateur. Chaque année, il y a environ 140 000 entrants sur le marché du travail contre seulement 60 000 à 65 000 créations d'emplois, principalement localisées dans le grand Tunis et sur le littoral. Il ne fait aucun doute que depuis le milieu des années 1990, le modèle économique et social développé depuis au moins trois décennies en Tunisie a eu chaque année davantage de difficultés à intégrer les jeunes, notamment ceux de l'intérieur. A partir de la révolte de Gafsa (janvier-juin 2008) et dans toutes les manifestations à partir des événements de Sidi Bouzid qui se sont rapidement étendus à Thala, Kasserine et dans le reste des régions intérieures du pays, les slogans portaient systématiquement sur des revendications liées au travail, demandant des emplois ou tout simplement la possibilité d'avoir accès au marché du travail. Les jeunes ont dit leur volonté d'assouvir leurs besoins vitaux, comme les autres segments de la population.

Ce désir d'intégration et de vie normale ne doit cependant pas être seulement entendu en termes matériels, et le délitement des mécanismes d'insertion économique n'explique pas tout. Le mouvement de protestation, son ampleur et son enracinement social sont également et peut-être surtout nés du sentiment d'injustice et d'humiliation. Autrement dit, pour reprendre l'analyse proposée par E.P. Thompson en termes d'économie morale, la révolte n'est pas seulement née des difficultés économiques et des contraintes croissantes pesant sur le modèle économique et social tunisien ; elle n'a pas été une « rébellion du ventre ». Elle a été rendue possible par le sentiment, partagé dans la population, que les normes mêmes de ce modèle n'étaient plus en vigueur, que les principes de la vie en société, les valeurs à la base de la conception validée du bien public n'étaient plus respectées. Les

slogans, là aussi, étaient sans appel, qui mettaient en avant la dignité et le respect recherchés. Il n'existe évidemment pas de relations de causalité entre situation économique et révolte populaire ; cette dernière résulte de l'interaction complexe de processus nombreux qui mobilisent aussi des compréhensions différenciées de la justice, de la dignité et du bien public, des perceptions différenciées de la légitimité de l'ordre politique présent et de celle de l'ordre politique passé (qu'il soit réel ou supposé), des normes et pratiques issues d'éthiques collectives. La vie quotidienne des dominés ne peut être perçue comme la seule recherche de bien-être et de survie, l'adaptation à des dispositifs, des pratiques et des valeurs venues « d'en haut », elle doit aussi être comprise comme le champ de production autonome, de la part des dominés, de normes, de principes et de valeurs tels la justice, la dignité, le respect.

Dans ce contexte, on aurait pu penser que les termes du débat politique, en ce moment révolutionnaire, reprennent ces questions d'intégration et de reconnaissance dans une réflexion sur la redéfinition des contours du modèle économique et social tunisien. Mais force est de constater que ce qui a fait la force et la détermination du mouvement social est aujourd'hui en grande partie oublié, que les demandes et les revendications des manifestants n'ont pas encore été prises en compte, ni même étudiées, y compris lorsqu'il aurait suffi de quelques gestes symboliques – comme, tout simplement et humainement, une visite gouvernementale à Sidi Bouzid et à Kasserine, les gouvernorats qui ont payé le plus cher tribut à la protestation. Comment expliquer cette situation ? A quoi renvoie-t-elle en termes de modes de gouvernement, d'exercice du pouvoir et de pratiques de domination ? Répondre à ces questions, c'est aussi s'interroger sur la nature des événements en cours, sur les enjeux d'un moment révolutionnaire dont l'issue n'est évidemment pas encore connue mais qui laisse apparaître les lignes de fracture et d'inégalité de la société tunisienne.

A la suite de ses prédécesseurs, le troisième gouvernement de transition, dirigé par le très bourguibien Béji Caïd Essebsi, semble paralysé devant toute décision économique et sociale. Il semble redouter deux forces contradictoires : d'une part, l'UGTT (Union générale

tunisienne du travail) qui est entrée dans un cycle de surenchères revendicatives d'autant plus irréalistes que sa direction entend ainsi se refaire une virginité et, de l'autre, les cadres et dirigeants de l'administration largement liés à « l'ancien régime » et qui jouent de la résistance et de la continuité en cette période d'incertitude. Quelle que soit la réalité de ces dangers, l'immobilisme domine, renforcé par le désintérêt affiché, jusqu'à ce jour, par la classe politique. La soixantaine de partis politiques reconnus sont certes, pour la très grande majorité d'entre eux, des coquilles vides ; mais les quelques « grands » partis (essentiellement les anciens partis d'opposition) n'ont, par principe, pas de culture de gouvernement et à l'exception peut-être du POCT (Parti des ouvriers communistes de Tunisie), n'ont pas vraiment défini de ligne économique et sociale claire. Quoi qu'il en soit, à l'heure de la Constituante et du choix du mode de scrutin électoral, ces partis sont avant tout impliqués dans un jeu d'influence et de structuration partisane. Ils doivent surtout penser à s'insérer dans la société tunisienne, travail de longue haleine et pour lequel ils sont peu préparés, toutes tendances confondues, mis à part les émanations du RCD (Rassemblement constitutionnel démocratique, ex parti hégémonique) qui ont un véritable ancrage dans la société et le parti islamiste *Ennahda* (renaissance), qui est en train de réactiver ses réseaux militants et de sociabilité sur tout le territoire. Mais ni l'un ni l'autre ne sont actuellement en situation de rupture par rapport aux options économiques passées : le RCD et ses rémanences actuelles n'ont, par nature, pas pensé à un schéma de développement alternatif ; et sur ce point *Ennahda* ne se distingue pas vraiment : même si le parti incarne pour des segments entiers de la population une véritable rupture en termes de reconnaissance et de valeurs morales, il a incontestablement fait le choix d'une orientation libérale conservatrice.

Plus encore, pour les uns comme pour les autres, ces considérations économiques et sociales sont énoncées de façon floue, et elles restent secondes face à la résurgence du débat sur la laïcité et la place de la religion dans la société, suscité tout à la fois par l'élite politique de ce que l'on nomme désormais « l'ancien régime » et par l'ancienne opposition laïque représentant la société dite civile. Dans la mesure où le mouvement social n'a pas eu

de leader dans le monde politique, qu'il n'était pas véritablement organisé et qu'il est réellement parti « du bas », souvent même à l'encontre de forces plus structurées, il est normal que les événements actuels prennent les partis politiques pour ainsi dire par surprise. Jusque-là réprimés et empêchés d'exercer leurs activités, ils peinent à se positionner et à définir leurs options gouvernementales. Il reste que les orientations actuelles sont quelque peu étonnantes en la matière, lorsque l'on voit les débats se centrer sur des questions certes importantes, comme celles du code électoral et des recompositions politiques, celles de la laïcité et de la place des femmes dans la vie politique, institutionnelle et sociale, mais qui n'ont pas été à l'origine du mouvement social et se trouvent même en décalage complet avec les aspirations fondamentales de ceux qui ont animé la protestation sociale. Car le moment révolutionnaire tunisien a renforcé l'identité tunisienne plus qu'elle n'a exacerbé ses tensions internes, la religion étant réservée à l'espace personnel et social et non à l'espace politique. Le mouvement protestataire s'est noué autour des questions d'emploi, de développement, de justice, de transparence et de liberté, non sur des questions identitaires et des questions de laïcité.

Rien ou très peu n'est aujourd'hui discuté sur les conditions d'intégration des jeunes, des diplômés et de façon plus générale des chômeurs et des plus pauvres dans la société et notamment dans le marché du travail ; rien ou très peu est fait pour penser les questions de l'injustice et de l'inégalité économique et sociale ; rien ou très peu est proposé pour répondre aux questions existentielles que des pans entiers de la population, les oubliés du « miracle économique », ont posées depuis quelques mois en exigeant reconnaissance, dignité et respect. C'est sur ce point que je voudrais revenir plus longuement, pour mieux faire apparaître les enjeux qu'exige l'avènement de la révolution et d'une véritable transition démocratique.

Le mouvement de protestation a d'abord été l'expression d'une colère et d'un ras le bol d'une partie croissante de la population vis-à-vis de ses conditions de vie, au regard du discours sur le « miracle économique » tunisien bien sûr mais surtout des conditions et

niveaux de vie d'autres catégories sociales. Il est significatif que les victimes des semaines de protestation de décembre 2010 et janvier 2011 soient principalement issues des classes populaires, et parfois des segments les plus pauvres d'entre elles. Comme le soulignent des membres de la Commission d'établissement des faits, les victimes (morts ou blessés) sont le plus souvent les seuls soutiens de familles nombreuses, des journaliers faisant vivre de 5 à 10 personnes. Cette problématique de l'inégalité et de l'injustice est extrêmement complexe et difficile à débattre parce qu'elle renvoie non seulement à des choix économiques et à des orientations sociales et politiques mais aussi à des modes de gouvernement, des stratégies inscrites dans la trajectoire nationale et des rapports de force structurés dans le temps mais simultanément mouvants. Aujourd'hui cependant, elle est le plus souvent analysée à travers le seul prisme de la corruption, en écho aux slogans entendus dans les manifestations. Il est d'ailleurs emblématique que l'une des trois commissions établies immédiatement après le départ de Ben Ali soit centrée sur ces questions. Cette perspective pose problème : certes, la prédation des « clans » était une réalité économique et politique incontestable mais elle touchait avant tout la communauté des affaires, et en son sein les plus grands d'entre eux. Les classes moyennes et populaires n'étaient que peu concernées par ces pratiques, comme le suggèrent d'ailleurs les enquêtes menées par ladite commission, qui traitent principalement d'affaires concernant les quartiers huppés de la capitale (les terrains de Sidi Bou Saïd, de Carthage et de la Marsa) et les catégories les plus aisées (des hommes d'affaires se considérant comme spoliés). Elles l'étaient cependant en termes symboliques, expression même de l'inégale répartition des richesses, du népotisme, de l'impunité et *in fine* de la corruption de l'Etat. C'est cette dimension symbolique qui a permis que des catégories sociales aussi différentes, aux intérêts opposés se rassemblent autour du fameux « Ben Ali dégage ».

Il reste que la disparition des « clans » et de leur prédation ne change rien aux pratiques discriminatoires qui touchent effectivement les acteurs du mouvement social et qui ont aiguisé ces sentiments d'arbitraire, d'iniquité et de mépris. Ces populations vivaient et continuent à vivre l'injustice au quotidien, à travers le comportement des policiers et plus

largement des agents d'autorité, à travers les conditions effectives d'accès au travail et au marché de l'emploi, à travers la baisse de leur pouvoir d'achat et une réelle paupérisation. Or ces questions ne sont aujourd'hui abordées ni dans les débats publics, ni dans les travaux des instances dirigeantes. Il est vrai que réfléchir aux manières d'infléchir les logiques inégalitaires et aux pratiques injustes est extrêmement exigeant, et que le recul, la distanciation et la pensée critique ne caractérisent que rarement les périodes révolutionnaires. Pourtant, pour faire face à ces questions lancinantes qui sont au cœur de la logique révolutionnaire, il est impératif de reconsidérer la *success story* économique tunisienne : les réformes, les politiques économiques et sociales menées depuis au moins deux décennies se doivent d'être réévaluées précisément parce qu'elles se fondaient en partie sur une image faussée de la réalité quotidienne des Tunisiens. Le mouvement social a mis en évidence ce que les esprits critiques dénonçaient en vain depuis longtemps, à savoir que le discours sur le « miracle » tunisien cachait en réalité des failles, des lignes de fracture, et de nombreuses inégalités régionales et générationnelles en termes de niveaux et modes de vie, d'accès à l'emploi et aux services publics.

Reconsidérer le modèle tunisien nécessite, en premier lieu, une mise à plat des priorités économiques. Très concrètement, les variables « macro » et les satisfécits des bailleurs de fonds sur les « grands équilibres » doivent-ils rester l'aune à laquelle évaluer le succès économique du pays ? Les deux décennies de « miracle » ont certes abouti au respect de ces équilibres et à des « fondamentaux » excellents mais au prix d'un chômage exponentiel et d'inégalités croissantes, notamment au regard de l'accès à l'emploi et aux services publics. Penser la transition démocratique, la sortie de l'économie politique « benaliste » exige que ces questions soient ouvertement posées et qu'elles remplacent les slogans abstraits et formels sur la nécessité de « répondre aux objectifs de la révolution ». A long terme, cette réflexion doit porter sur les modalités possibles d'accroissement de la création d'emploi par remontée dans l'échelle de la spécialisation et par remise en cause d'un modèle dualiste porteur d'inégalités, par diversification de l'économie, par amélioration du système

éducatif et de façon générale des infrastructures indispensables à l'accroissement de compétitivité, par une meilleure adéquation entre formation et emplois offerts... Elle doit également repenser la relation fiscale qui ces dernières années, suivant l'ordre néolibéral, s'est révélée beaucoup plus favorable au capital et aux classes possédantes qu'au travail et aux classes moyennes et populaires. Elle doit encore reformuler les politiques de services publics. Ce dernier point est fondamental tant est importante l'inégalité des citoyens en la matière, qui se traduit de deux manières différentes que l'exemple de l'accès au soin exemplifie parfaitement : d'une part, des régions entières vivent sans hôpitaux et avec des infrastructures sociales minimales, les gens étant obligés de se déplacer et de dépenser des ressources que, pour la plupart d'entre eux, ils n'ont pas ; d'autre part, les soins ne sont désormais plus gratuits, les plus pauvres n'ayant désormais tout simplement plus les moyens d'y accéder. Ce qui souligne une autre exigence : que les politiques sociales, les actions de « lutte contre la pauvreté » ne soient plus réduites à de la charité privée (comme on le voyait auparavant à travers le clientélisme et la personnalisation des politiques sociales pour ainsi dire privatisées au profit du président Ben Ali, ou de façon tout autre comme on le voit actuellement, dans un extraordinaire élan de solidarité, à travers des initiatives citoyennes) et à la constitution de filets sociaux, mais que de véritables politiques publiques soient conçues et mises en œuvre en mettant au cœur de leur conception ces questions d'égalité. Mais toutes ces considérations (emploi, fiscalité, service public) nécessitent du temps et ne peuvent résoudre les tensions actuelles. A court terme, pour faire face aux difficultés croissantes et aux demandes de ceux qui ont porté le mouvement social, l'option keynésienne de relance – à travers de grands et moins grands travaux, un traitement social mais aussi économique du chômage par création d'emplois et amélioration de la protection sociale, de petits investissements rapidement réalisés dans les services publics – devrait pouvoir être réalisée ou du moins envisagée et discutée. Car la situation est intenable dans les régions de l'Ouest et du Centre ainsi que pour une grande partie des jeunes. Le chômage ne cesse de s'aggraver avec les retombées de la révolution sur l'activité touristique et, dans une moindre mesure, sur l'activité manufacturière, et plus encore avec les

conséquences de la crise libyenne sur le tourisme, les remises des migrants, le retour des Tunisiens travaillant dans ce pays, l'arrivée des réfugiés et l'arrêt quasi total du trafic frontalier qui fait vivre tout le sud et une partie du centre du pays. Malheureusement, en l'état actuel des forces politiques, le gouvernement dirigé, faut-il le rappeler, par un homme de 84 ans, n'est pas à la hauteur de ces enjeux. Non pas, comme cela est souvent énoncé, en raison du caractère transitoire du gouvernement et de son manque supposé de légitimité ; mais parce que les principaux dirigeants partagent une même vision, sont issus d'un même moule : certains sont d'anciens membres du RCD et ont eu des postes de responsabilité en tant que ministres ou hauts fonctionnaires ; d'autres sont incompetents en matière économique ; d'autres encore, présentés comme indépendants mais loin de l'être, ont préalablement rempli des fonctions de conseillers plus ou moins occultes des derniers gouvernements Ben Ali ou partagent une vision néolibérale et macroéconomique *mainstream* toute en continuité avec les orientations passées.

Reconsidérer le modèle tunisien exige, en deuxième lieu, que les dynamiques politiques à l'œuvre dans les réformes et dans la mise en œuvre des politiques économiques et sociales soient prises en considération et, ce faisant, que les jeux de pouvoir soient altérés de sorte que les conditions des populations subalternes, de ceux qui ont énoncé leurs frustrations et leur désespoir se trouvent effectivement améliorées. Car les énoncés généraux en termes de prise en compte des « droits économiques et sociaux » qu'il faudrait inscrire dans la nouvelle Constitution ne garantissent évidemment rien et sont l'expression d'une grande naïveté... ou d'un choix de la continuité plutôt que de la rupture. De fait, les rapports de force actuels ont pour résultat paradoxal d'aggraver les inégalités plutôt que de les réduire alors même que des avancées semblent apparentes. Il va sans dire que les revendications sur les salaires et sur les conditions de travail sont tout à fait légitimes : la baisse du niveau de vie du fait de la stagnation des salaires et de l'augmentation du coût de la vie depuis une quinzaine d'années désormais et le développement de l'emploi précaire et de la flexibilité du travail ont contribué à l'intensification des tensions sociales et des difficultés économiques

des classes populaires tunisiennes. Cependant, la façon dont ces revendications ont été prises en compte se révèle problématique. En effet, les salariés ont obtenu des augmentations de salaire dans les secteurs où l'UGTT était la plus forte, à savoir essentiellement dans la fonction publique, dans les entreprises publiques ou parapubliques (à l'instar de Tunisair) et dans les plus grandes entreprises privées, c'est-à-dire dans les secteurs relativement privilégiés et protégés – et non pas (ou très peu) dans les secteurs manufacturiers et les petites structures où les conditions de travail sont effectivement les plus problématiques mais où l'UGTT est faible, voire absente. Nombre d'entreprises offshore ont également accordé des augmentations de salaire, pour éviter de répondre à l'autre demande majeure du mouvement : la « permanentisation », c'est-à-dire le rejet des tendances généralisées de précarité et de flexibilité du travail. De la part de l'UGTT, cette stratégie peut paraître paradoxale mais elle est logique dans la mesure où le syndicat unique défend avant tout ses membres et qu'il s'est toujours historiquement positionné en tant qu'acteur politique. Dans la lutte actuelle, l'UGTT a davantage été soucieuse de montrer sa force, de répondre à sa base et de s'imposer sur la scène politique pour compter et influencer sur les rapports de force qu'elle ne s'est comportée en acteur social représentatif d'un intérêt général attentif aux demandes populaires des manifestants. Cette pression immédiate sur certains secteurs plutôt que sur d'autres a donc accru les inégalités dans le secteur productif lui-même mais aussi et surtout entre ceux qui possèdent un emploi (qui ont vu leur situation s'améliorer) et ceux qui n'en ont pas. Par ailleurs, les augmentations de salaire dans la fonction publique et dans les sociétés publiques et parapubliques se font nécessairement au détriment d'autres utilisations budgétaires, par exemple des investissements dans les régions défavorisées. Là aussi, l'effet inégalitaire se trouve accru. Ce qui ne veut pas dire que les revendications des salariés et des employés n'étaient pas légitimes et qu'elles ne répondaient pas, également, à des attentes exprimées lors de la révolte. Mais les jeux politiques et l'absence d'intermédiaires sociaux structurés pour les catégories sociales les plus défavorisées ont orienté l'ordre des priorités, et favorisé les demandes de ceux qui étaient les plus organisés, c'est-à-dire par définition les mieux insérés socialement,

économiquement et politiquement. La question la plus importante, celle des emplois pour ceux qui n'ont rien, ou celle des conditions d'accès au marché du travail, s'est ainsi trouvée reléguée au second plan, et elle le reste. Le suggèrent aussi les vagues continues d'émigration, reflet d'une opportunité ouverte par le retrait provisoire et stratégique d'une police honnie, mais aussi et surtout d'une détérioration de la situation économique, avec la chute de la croissance (prévue aux environs de 1% cette année au lieu des 4-5% habituels qui produisaient déjà du chômage et des 9-10% nécessaires pour absorber les entrants sur le marché du travail) et les conséquences désastreuses de la guerre civile en Libye.

Reconsidérer le modèle tunisien exige, en troisième lieu, que les modes de gouvernement soient altérés. La question est gigantesque et l'on ne peut ici qu'en évoquer les principaux aspects, mais elle est fondamentale tant les sentiments d'injustice et d'inégalité se sont également nourris de ces pratiques. Je ne peux ainsi revenir sur toutes les modalités du pouvoir qui s'est exercé en Tunisie depuis des décennies, mais je rappellerai les principales d'entre elles, qui font l'objet de conflits et sont au cœur des rapports de force issus de la nouvelle situation politique.

Tout d'abord, le clientélisme partisan a structuré toutes les relations entre les autorités et la population, dans la vie politique mais aussi bien, pour ce qui nous intéresse ici, dans la vie économique et sociale. La disparition du RCD ne remet pas en cause la sociabilité et les modes de fonctionnement par réseaux qui ont assuré l'ancrage de l'Etat, de l'administration et du parti dans la société mais qui ont simultanément dessiné les lignes d'exclusion et d'inégalité. Le moment révolutionnaire entend remettre en cause cette prééminence mais rien n'est joué tant ces réseaux structurés se trouvent avantagés par rapport à des demandes diffuses et relativement partagées mais peu organisées. Les conflits entre « forces révolutionnaires » et « forces contre-révolutionnaires » (qui ne recoupent pas seulement les membres actifs du RCD mais également des pans entiers de l'UGTT, ceux qui étaient alliés au parti) prennent des formes classiques, à l'instar de la résistance dans les administrations ou le sabotage d'initiatives par instrumentalisation de certaines catégories du

réseau clientéliste. Tel est le cas, par exemple, à Grombalia où la municipalité RCD résiste au comité de protection de la révolution en donnant des licences de commerce à de « gros bras » ou en poussant les éboueurs à faire grève. Mais ces conflits peuvent prendre des formes plus nouvelles et dangereuses comme l'illustre le jeu, de plus en plus courant, sur des conflits régionaux et tribaux. Ainsi en est-il dans les villes où des emplois sont créés (comme à Sfax) et où les dirigeants, dans une stratégie populiste, entendent privilégier les autochtones au détriment des allogènes souvent issus des régions les plus pauvres de Tunisie, d'où est partie la protestation. Ainsi en est-il encore des grandes entreprises publiques qui tentent de définir des stratégies destinées à répondre aux demandes sociales (à la fois la création d'emplois et la fin de pratiques non transparentes de recrutement) qui se voient sabotées par une partie des forces en présence. Dans le Bassin minier par exemple, la Compagnie de Phosphate de Gafsa (CPG) entendait dès février 2011 créer 3 000 emplois et aider au lancement de petites activités productives. Cette stratégie n'a pour l'instant pu être mise en œuvre du fait de l'instrumentalisation de conflits sociaux fondés sur les clivages tribaux et de la poursuite de pratiques clientélistes, pourtant dénoncées et à la base de la révolte de 2008 et de 2010.

Ensuite, l'administration tunisienne a depuis l'indépendance été fortement politisée, suivant le modèle de la correspondance parfaite entre structure administrative et structure partisane : pour avoir un poste de responsabilité et monter en grade, il fallait faire allégeance au parti, c'est-à-dire en être membre ou se plier aux exigences du politique et de la hiérarchie partisane. Dans la mesure où la loi, toujours en vigueur, stipule qu'il faut avoir atteint tel grade pour pouvoir accéder à tel poste de responsabilité et surtout qu'est fait le choix de la stabilité, de la continuité bureaucratique, de la « modération » et de l'évitement du conflit, le renouvellement de la haute administration ne peut être réalisé. Concrètement, les postes clés et les fonctions dirigeantes sont toujours entre les mains de personnes liées au RCD ou qui, de toutes façons, ont été formatées par l'ancien système. Dans ces conditions, on assiste parfois à une organisation d'une réelle résistance comme l'illustre la définition des listes des nouveaux gouverneurs, sous-préfets ou délégués et le plus souvent

à une reproduction de comportements frileux, sensibles aux injonctions venues d'en haut, y compris en violation des règles de droit. Au niveau local, les situations sont fortement contrastées : certaines municipalités ont été démantelées tandis que d'autres sont entièrement restées aux mains de RCDistes. Mais quelle que soit la configuration, le pouvoir de ces autorités est aujourd'hui quasi inexistant en termes de travail administratif et de vie économique et sociale tant les conflits entre révolutionnaires et contre-révolutionnaires sont puissants et généralisés. Quant aux gouverneurs, issus de la hiérarchie administrative et partisane antérieure, ils sont souvent paralysés par les tensions voire l'hostilité à leur rencontre, et partagent un éthos bureaucratique qui les rend peu entreprenants en cette période d'incertitude. Cette situation pose problème dans la mesure où les pouvoirs locaux ne jouent pas leur rôle de relais auprès de la population, notamment dans les régions les plus déshéritées où les attentes sont immenses. Dans ces conditions, l'Etat apparaît toujours aussi éloigné de la population, distant, hiérarchique et inatteignable. En cela, les gouvernements transitoires successifs, y compris le troisième gouvernement dirigé par Caïd Essebsi, sont dans la stricte continuité des gouvernements précédents. Il est frappant que ni le Premier ministre, ni aucun ministre ne se soient rendus dans les régions marginalisées ou n'aient rendu visite aux familles des martyrs. Même au niveau local, ces familles ou celles des blessés de villes comme Sidi Bouzid ou Kasserine, les plus fortement touchées par la violence de la répression, n'ont toujours pas été reçues par le gouverneur. Aucune structure d'écoute, d'analyse et de recueil des revendications n'a été mise en place, alors que les situations sont souvent dramatiques.

Enfin, le double paradigme du consensus et du choix de l'efficacité économique par une technocratie apolitique continue à caractériser les modes de gouvernement. En ce sens, on peut même affirmer qu'il n'y a pas du tout de changement de régime. C'est ainsi aussi qu'il faut comprendre l'immobilisme du gouvernement transitoire : en refusant d'affronter des oppositions et des conflits, y compris dans le domaine économique, le gouvernement se restreint lui-même dans son action. Aucun débat économique n'est organisé sur les orientations à choisir pour faire face aux revendications sociales, et les difficultés

économiques actuelles sont-elles mêmes en partie occultées. On peut même dire que, d'une certaine manière, il y a refus du moment révolutionnaire dans la mesure où le politique est ouvertement récusé : le gouvernement ne veut prendre aucune décision qui pourrait susciter des tensions et des affrontements, il ne veut pas prendre position, optant pour la gestion des affaires courantes et la poursuite des orientations antérieures. Il va de soi que ces revendications d'apolitisme et cette posture technocratique sont très politiques : le fait même de ne pas débattre ouvertement des questions hautement politiques de l'injustice, de l'inégalité, des conditions d'accès à l'emploi, de l'alternative entre relance dans une tradition keynésienne et attachement aux grands équilibres macroéconomique témoigne de choix implicites mais forts qui sont un déni des demandes du mouvement social.

La situation actuelle se caractérise donc par une tendance à se focaliser sur « le politique » et à marginaliser les questions « économiques et sociales » au nom de la transition et des urgences de l'établissement des règles de vie en démocratie. Comme les développements précédents entendent le montrer, cette préférence est problématique dans la mesure où ces questions économiques et sociales sont des questions éminemment politiques qui seules peuvent répondre aux attentes, aux demandes, aux revendications de ceux qui ont porté la révolution. Pointer les paradoxes de la situation actuelle, les continuités avec la période antérieure, les évolutions problématiques, l'absence de réflexion n'est cependant pas conclure à l'échec de la révolution et à l'inéluctabilité de la restauration autoritaire, mais tenter de souligner au mieux les points d'achoppement, les conflits, les lieux de tensions et d'affrontements qui voient se dérouler les rapports de force et les combats entre dynamiques opposées. D'une certaine manière, tout ne sera jamais pareil puisque la peur a en partie disparu, le silence a été brisé et la parole déliée. Le débat peut désormais avoir lieu même s'il n'a pas encore pris racine dans la sphère publique tant les conditions de sa concrétisation sont difficiles à réunir. Mais il importe aussi de rappeler les conditions indispensables à une véritable rupture et à une réelle démocratisation : elles résident en grande partie dans l'économie politique du pays. Jusqu'à présent, les élites qui tentaient de

préempter la révolution n'y sont pas parvenues du fait de la vigueur du mouvement social et de l'action d'encadrement qu'ont joué quelques groupes politiques certainement minoritaires mais structurés. Cependant, les pressions, les revendications et les décisions ainsi obtenues n'ont pour l'instant pas porté sur des questions économiques et sociales, rendant d'autant plus partielles et fragiles ces avancées. La décision prise par certains segments (opposés à la direction centrale) de l'UGTT, certains membres de la LTDH (Ligue tunisienne des droits de l'homme) et de leaders locaux du mouvement social de créer un Forum pour les droits économiques et sociaux et de fonder un parti travailliste représente peut-être un premier pas dans cette direction ; il est cependant loin d'être suffisant. Par ailleurs, le gouvernement ne semble pas avoir pris la mesure des frustrations et de la tension sociale, comme le suggèrent la tendance à la répression des manifestations depuis quelques semaines, et la décision de gérer le mécontentement par l'instauration d'un couvre-feu.

* Béatrice Hibou est directrice de recherche au CNRS (CERI-SciencesPo). Elle est l'auteur de *La force de l'obéissance. Economie politique de la répression en Tunisie* (Paris, La Découverte, 2006), traduit en anglais chez Polity Press, avec une nouvelle préface, en avril 2011 sous le titre *The Force of Obedience. Political Economy of Repression in Tunisia*. Elle a dirigé "La Tunisie en révolution ?", *Politique africaine*, n°121, mars 2011, pp. 5-67